

PROCES VERBAL

Bureau du 1^{er} décembre 2014

Membres			
Didier	BARACHET	Ardentes	Absent
Jacky	DEVOLF	Arthon	Présent
Michelle	YVERNAULT-TROTIGNON	Buzançais	Présente
Gil	AVEROUS	Châteauroux	Présent
Philippe	YVON	Chézelles	Excusé
Rodhène	POPINEAU-FRANQUET	Coings	Présente
Luc	DELLA-VALLE	Déols	Présent
Jean	PINIER	Etrechet	Présent
Jacques	BREUILLAUD	Jeu-les-Bois	Absent
Jean-Claude	BALLON	Mâron	Présent
Jean-Pierre	LEMIERE	Montierchaume	Présent
Patrice	BOIRON	Neuillay les Bois	Présent
Marie Solange	HERMEN	Niherne	Présente
Christophe	VANDAELE	Vendœuvres	Présent
Bernard	GONTIER	Villedieu-sur-Indre	Excusé
Michel	BLONDEAU	Conseil Général	Excusé

Invités (ées) Présents (es)	
Anne ROGEON, Pays	Directrice

La séance est ouverte par le président Monsieur Luc DELLA -VALLE à 17 heures 30.

Point n°1 : LEADER – résultat de l'ouverture des plis et choix du prestataire

Conformément à la délibération prise lors du comité syndical du 15 septembre dernier, le Pays a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour une candidature Leader. Afin de préparer cette candidature un appel d'offre a été lancé auprès de trois cabinets spécialisés (Absiskey basé dans le Bas Rhin, RCT basé dans le Val de Marne et Ethéis conseil basé dans le Calvados). Seuls Ethéis et Absiskey ont répondu. L'analyse des offres notée sur 100 points était basée sur l'expérience (30 points), la méthodologie (30 points), les moyens humains (10 points) et le prix des prestations (30 points).

Le cabinet Ethéis a obtenu la note de 78/100 et le cabinet Absiskey 91/100.

C'est donc ce dernier qui est proposé par la commission adhoc. Il est à noter son expérience en matière de fonds européens et la qualité des curriculum vitae des intervenants (droit communautaire, spécialistes des institutions et politiques publiques européennes, méthodologie de projets...).

Les membres du bureau valident le choix de la commission adhoc et retiennent le cabinet Absiskey.

Une première réunion du comité de pilotage est prévue le 7 janvier 2015 à 17heures. La composition de ce comité est la suivante :

le président et les vice-présidents du Pays, 3 élus de la Communauté d'agglomération castelroussine, 3 élus de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne, 3 membres du conseil de développement.

Point n°2 : Dossiers adressés au Conseil Régional pour instruction

- Neuillay les Bois : aménagement d'espace public : Monsieur BOIRON, maire de Neuillay les Bois, présente le projet et l'intérêt pour la commune de rendre plus attractif le centre bourg, de sécuriser les abords de l'école et de valoriser le commerce.

- GAEC Ricardel : l'acquisition de serres pour le développement de la production sur site entre tout à fait dans la politique menée par le Pays castelroussin avec l'appui de la Région en faveur des circuits courts.

- Pays castelroussin – opération plantations de haies : le Pays est maître d'ouvrage et effectue une commande groupée des plants et des protections. Cette action à destination des exploitations agricoles est une opération blanche pour le Pays et entre dans le cadre de l'étude trame verte et bleue actuellement en cours, qui justifie les sites retenus pour l'implantation de ces haies et alignement d'arbres.

Les membres du bureau donnent un avis favorable à ces trois dossiers.

Point n°3 : Ordre du jour du comité syndical du 16 décembre 2014

Monsieur Luc DELLA-VALLE rappelle l'ordre du jour du prochain comité syndical du 15 septembre 2014 :

1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 17 octobre 2014
2. Modification des statuts du Pays castelroussin suite au retrait des communes de Velles, Vineuil et Buxières d'Aillac.

3. Suppression du budget annexe : après le retrait des 3 communes ce budget n'a plus lieu d'être. Les dépenses et recettes SCOT seront identifiées au sein du budget principal par un code service.
4. Débat d'orientation budgétaire : Monsieur DELLA-VALLE présente le projet de DOB et une modification sera apportée concernant la participation financière de la Communauté d'agglomération castelroussine aux frais de fonctionnement du conseil de développement. M. AVEROUS souhaite que ces frais soient imputés au fonctionnement du Pays sans participation supplémentaire de la CAC.

Concernant l'Indre à vélo la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne sera maître d'ouvrage de l'opération. L'ONF a indiqué son accord pour la prise en charge de sa part sur les travaux concernant la partie forêt. Madame YVERNAULT-TROTIGNON confirme une fin des travaux prévue pour juin 2015. Un budget communication est à prévoir sur 2015.

Un planning pluriannuel 2014-2017 des études SCOT est présenté. Certaines études seront financées à 80% dans le cadre du contrat régional. Une subvention de 30 000 euros a été obtenue de l'Etat au titre de la DGD. Monsieur AVEROUS informe que la Communauté d'agglomération castelroussine envisage d'élaborer un PLU intercommunal (PLUI) et il souhaite que ces études puissent être réutilisées.

5. Décision modificative
6. Approbation d'une consultation pour la passation d'un marché pour la rédaction du SCOT
7. Questions diverses

Point n°4 : Questions diverses

- Monsieur DELLA-VALLE présente une proposition du Conseil Régional de faire gratuitement une demi-journée de sensibilisation à la mise en place d'un plan climat-énergie territorial à destination des élus, techniciens et des membres du conseil de développement. Les membres du bureau ne souhaitent pas donner suite à cette action.

- Le Pays a reçu une offre commerciale pour une parution dans "le journal du parlement" à l'occasion d'une publication de la Communauté d'agglomération castelroussine dans ce journal. Les membres du bureau décident de ne pas donner suite à cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30. |